

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2013)
Heft: 287-288

Artikel: Alternatives bancaires en Suisse
Autor: Alliaume, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

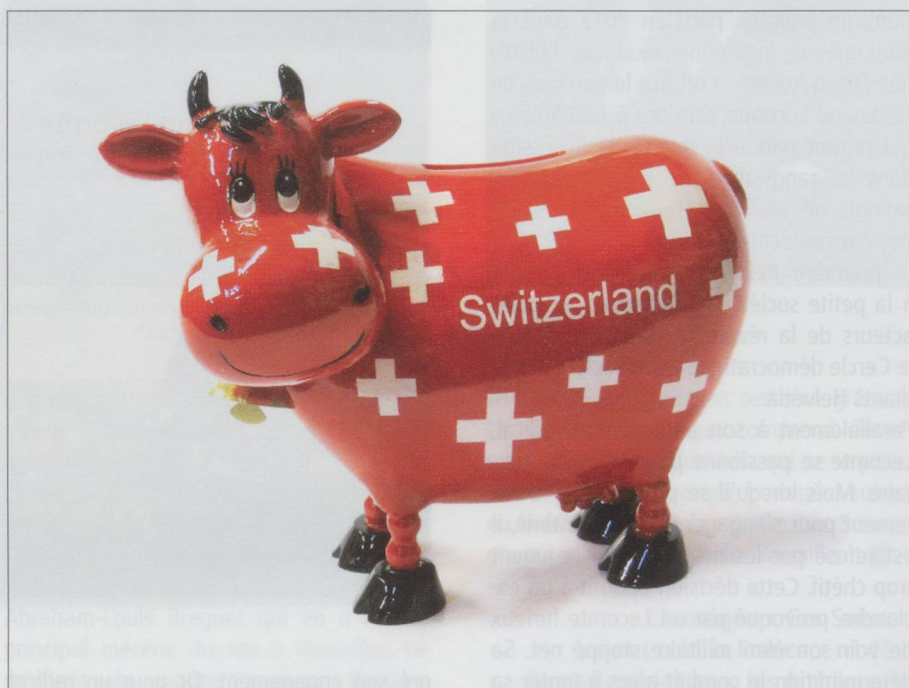
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alternatives bancaires en Suisse

par Philippe Alliaume

Encore des histoires de banques suisses ? Il n'y a décidément que cela en Suisse ? Oh que non, et contrairement à ce qu'on entend au café du commerce, la bonne santé économique de la Suisse est très loin de reposer uniquement sur ses banques. Il nous a paru intéressant de vous montrer la diversité des banques en Suisse, le secteur comprenant bien sûr de prestigieux et discrets établissements de gestion privés et d'énormes et imprudentes banques internationales généralistes, mais aussi des banques qui appliquent d'autres valeurs que le pur cours de bourse.

Créée en 1990, peu de temps après l'énorme crash de 1987 si vite oublié, la Banque alternative suisse (BAS), banque de détail dirigée par une professionnelle de la finance, n'en applique pas moins les mécanismes classiques en finançant par des obligations de caisse et des dépôts d'épargne les prêts qu'elle consent. Son caractère alternatif repose sur sa politique de gestion. Elle revendique une transparence totale sur le choix des sociétés qui bénéficient de ses investissements, par exemple en les limitant à l'agriculture biologique, au logement social ou aux énergies renouvelables. De même, elle s'efforce depuis longtemps de vérifier l'origine des fonds bien au-delà de ce que les exigences antiblanchiment imposent. De même, à condition que les clients acceptent une baisse de leur rendement, la banque peut bonifier les conditions auxquelles elle prête aux entreprises. Lorsqu'on l'interroge sur le respect de la parité homme-femme, sa dirigeante confirme que l'égalité salariale et la parité font partie des standards de la banque et ce, sans mise en place de quotas qui lui paraissent réducteurs, mais aussi souligne que la majorité de ses clients sont des clientes, les femmes semblant plus sensibles à ses valeurs. En termes de politique du personnel c'est la hiérarchie horizontale : les collaboratrices et colla-



borateurs disposent d'un droit de consultation. La transparence absolue règne sur les émoluments, ceux du personnel comme ceux du conseil d'administration. Les collaboratrices et collaborateurs ont accès aux procès-verbaux.

Bien sûr, ce type de comportement éthique n'est jamais une garantie absolue, car l'agriculteur biologique peut revendre ses productions à un affameur ou le producteur d'énergie verte ignorer que son électricité sert à torturer des animaux. Est-ce pour autant une raison pour dédaigner la BAS ? Sans doute pas car, même si cela se limite à son périmètre de vision, ce qu'elle fait, elle s'efforce de le faire bien. Elle-même ne revendique d'ailleurs pas de détenir la vérité mais simplement d'essayer de faire avancer le secteur bancaire sur le sujet. Est-ce qu'un jour elle sera totalement banalisée au milieu d'autres banques ayant adopté les mêmes valeurs ? Elle le souhaite et ne le craint pas.

La BAS n'est d'ailleurs pas la seule banque à soutenir ces valeurs. Dans les années 70, nombreux sont les projets de lutte contre l'exploitation du tiers monde, contre le nucléaire, contre la destruction de l'environnement, pour l'émancipation des femmes. On expérimente de nouvelles formes de société, depuis les habitations communautaires aux fermes et bistrotts autogérés. On compte beaucoup sur le « modèle » d'autogestion libérale inspiré de la Yougoslavie socialiste de l'époque pour refonder la société. Le libraire Theo Pinkus est l'un des premiers à suggérer de compléter le modèle de société par une banque. Mais entre la nouvelle loi fédérale sur les banques, les lois antiblanchiment qui répondent à la découverte en Suisse de fonds de dictateurs, le refus à 73 % en 1984 par le peuple d'une initiative socialiste contre le secret bancaire..., la marge de manœuvre est étroite. Les mouvements alternatifs peinent à s'entendre,

Chronologie très résumée de la Banque alternative suisse

1982 : Un sondage de la Déclaration de Berne démontre une attente en Suisse.

1987-1989 : Fondation du Groupe de travail Banque alternative. Première AG. Choix du nom et du statut SA. Adoption provisoire des statuts, des règlements internes.

1990 : Demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire auprès de la Commission fédérale des banques (CFB). 2 700 personnes physiques et morales souscrivent un capital-actions de 9,5 millions de francs, soit 4,5 millions de plus que la loi l'exige. La CFB octroie son autorisation en août et la BAS ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre.

1991 : La BAS termine l'exercice avec un total du bilan de 57 millions de francs et une perte de 756 000 francs. Elle compte 3 750 clientes et clients ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.

1992-1995 : Création d'une section francophone. Exercice bénéficiaire et absorption des pertes reportées. Augmentation de capital. 5^e anniversaire. Le total de son bilan : 185 millions de francs ; 9 300 clients, 350 preneurs de crédit.

1996-1999 : ouverture à Lausanne, renouvellement de l'informatique, + 36 % sur les effectifs. Système informatique intégralement renouvelé. Raccordement au SIC (Swiss Interbank Clearing), introduction de la carte E-Bancomat.

2000 : 10^e anniversaire. Bénéfice annuel : 600 000 francs. Premier dividende.

2001-2004 : Le bilan franchit le demi-milliard de francs, les crédits le demi-million. 3 dirigeants. Début de la vente de deux fonds de placement socio-écologiques. Hypothèques indexées sur le rating de la BAS.

2005-2008 : 15^e anniversaire. Présence dans toutes les régions linguistiques. Bilan à près de 800 millions. 20 000 clients. Externalisation du comité d'éthique.

2008-2009 : Afflux exceptionnel de clients en parallèle de la crise financière. Base de codécision élargie aux collaborateurs. Première banque de Suisse qui calcule l'empreinte CO₂ de ses crédits. Nouveau bâtiment Minergie-A à Zurich.

2010 : 20^e anniversaire. 25 000^e client. Seuil du milliard de bilan franchi.

2011-2012 : Nouvelles lignes directrices et nouvelle stratégie affinée. Refus de tout crédit à une construction qui favoriserait le mitage du territoire.

certains souhaitant une banque écologique sur le modèle allemand, d'autres une caisse de pension pour le mouvement alternatif, d'autres la suppression pure et simple du secteur financier. Le mouvement alternatif s'est aussi appuyé sur la Freie Gemeinschaftsbank à Dornach, proche du mouvement anthroposophique. Citons également la Zürcher Landwirtschaftliche Kreditkasse (ZLK) aussi connue comme « Bauernhülfskasse » dont la fondation, dans les années 1930, a surtout visé à secourir, sur base coopérative, les agriculteurs qui ont spéculé sur la rareté des denrées alimentaires après la Première Guerre mondiale et qui ont été pris dans les affres de la grande crise. Bien sûr la Confédération, au milieu des années 30 et au milieu des années 80 a pris des mesures pour soutenir l'agriculture, mais pas forcément suffisantes pour un pays dont la population agricole active est passée en 40 ans de 20 % à 2 %. Citons encore la WIR Bank fondée aussi dans les années 30 sous le nom de Cercle économique société coopérative et qui a créé sa propre monnaie, le WIR, sur lequel est prélevé un intérêt négatif afin d'encourager sa remise en circulation rapide et de décourager la thésaurisation. En respect de la loi sur les banques, l'émission de chaque WIR est couverte par des biens. Le WIR s'échange entre coopérateurs, le CHF peut être changé en WIR mais bien sûr pas l'inverse. C'est un peu ce qu'on connaît en France sous le nom de SEL (système d'échange local). Sans oublier bien sûr le réseau Raiffeisen dont le pasteur Traber fonde la première caisse à Bichelsee en Thurgovie à la fin du XIX^e siècle.

Toutes ces banques reposent sur des valeurs comme l'entraide, l'autodétermination, l'autogestion, la décision démocratique directe et la responsabilité de chacun. Comme quoi en Suisse l'économie et la politique sont profondément liées. ■

Les principaux chiffres au 31 décembre 2012

Somme du bilan	1 248 millions CHF
Croissance du bilan	+ 11,1 %
Avoirs déposés par la clientèle	1 153 millions CHF
Nombre de client-e-s	28 533
Crédits octroyés en francs	885 millions CHF
Nombre de preneuses-eurs de crédit	852
Nombre d'actionnaires	4 485
Nombre de collaboratrices/teurs	84
Proportion de femmes aux postes dirigeants dans l'effectif	46 %

Activités

Banque d'épargne et de crédit, comptes et services pour le trafic des paiements.

Octroi de crédits, notamment dans le domaine de l'habitat social ou écologique, agriculture biologique, énergies renouvelables ainsi que petites et moyennes entreprises.

Conseil en placement et distribution d'une sélection de fonds de placements durables.

Localisation

Siège : Amthausquai 21, Postfach, 4601 Olten, tél. +41 (0)62 206 16 16.

Représentation romande à Lausanne : rue du Petit-Chêne 38, 1001 Lausanne.

Bureau d'information de Genève : rue de Berne 10, 1201 Genève.

Bureau d'information de Zurich : Molkenstrasse 21, Postfach, 8026 Zürich.

www.bas.ch